



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 MAI 2019

Présents : MM DESSIRIEX, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, FOUCHIER, Mme PLANTEVIGNE, Mme PERVERY, Mme RODET, MM GALLENON, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, M. BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM VIGNAUD, TURQAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, FOURNIER, PHELIPPEAU, PANNETIER, LESAGE, GAUVIN.

Excusés : MM RIPOCHE, MESNARD, CHAUVET, Mme VANDESTICK

ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil décide d'acquérir un terrain situé dans Rouillac (bd de la République) pour y construire une maison de santé pluridisciplinaire au prix de 105 000€.

Il se propose d'acquérir un terrain route de Jarnac d'une superficie de 1ha61a50ca au prix de 9.50€ le m² pour une réserve foncière.

POLE ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE

- Les comptes d'affermage de l'EAU POTABLE de la SAUR année 2018 sont approuvés.
- Le compte de gestion d'affermage de l'assainissement collectif 2018 de Rouillac est approuvé.
- Un marché de maîtrise d'œuvre va être lancé pour les travaux de réfection des drains du puits n°3 du captage d'eau potable à Bignac.
- Le conseil approuve l'annualisation de la redevance d'assainissement non collectif (2 abstentions, 4 contres, et 22 pour) : 20€ TTC/an pour les conformes et 40€ TTC/an pour les non conformes.
- Il est décidé que la Communauté de Communes prenne à sa charge les 70 premiers mètres d'une extension du réseau d'eau potable.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Une demande de subvention DETR est déposée auprès de la Préfecture.

PISCINE

- Ouverture : le 3 juin pour les scolaires, et les week-ends au public jusqu'au 7 juillet 2019
- Du 8 juillet au 31 août : ouverture au public tous les jours, sauf le lundi.

Les tarifs d'entrée restent les mêmes que l'an passé.

PERSONNEL

Plusieurs postes sont créés :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe au 1^{er} octobre suite à avancement de grade,
- 1 poste d'adjoint administratif au 1^{er} juillet suite à mutation,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe au 1^{er} juillet suite à avancement de grade.

Plusieurs postes sont supprimés :

- 1 poste d'adjoint administratif au 1^{er} octobre suite à avancement de grade,
- 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe au 1^{er} juillet suite à mutation,
- 1 poste d'adjoint technique au 1^{er} juillet suite à avancement de grade.

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION 2019 (Bilan 2018 et projets 2019)

Pour les activités de La Palène, de l'ALPR et de l'Office Du Tourisme (été actif), des subventions du Département sont sollicitées pour un montant total de 12 800 €.

REPRISE BAIL COMMERCIAL MULTIPLE RURAL DE GENAC

Fin juin, le fonds de commerce sera cédé à un nouveau locataire : Mme LAGARDE Sarah. Un nouveau bail commercial sera contracté avec la Communauté de Communes du Rouillacais sur la base d'un même loyer.

NON REMBOURSEMENT DE CAUTION DE LOYER

Il est retenu la totalité de la caution de loyer pour un locataire d'un logement à Marcillac-Lanville.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Président fait part :

- du départ des Douanes au 30 octobre 2019
- de la lettre de remerciements pour la subvention CORRC
- du choix de la répartition des sièges des conseillers communautaires pour 2020 – le débat est lancé et le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion
- de la braderie de la Médiathèque les 24 et 25 mai 2019.

A 19h45, le Président lève la séance.